

Le CD&V, allié du cdH sur les allocations familiales

LE RÉSUMÉ

Le cdH refuse l'ultimatum évoqué par le ministre-président Vervoort dans le dossier des allocations familiales.

Le CD&V rappelle sa volonté d'obtenir un montant de base par enfant relativement élevé.

La Ligue des familles déplore ne pas être associée à la discussion et soutient le modèle wallon.

MATHIEU COLLEYN

C'est à nouveau la fête entre PS et cdH au sein du gouvernement bruxellois. Samedi, le ministre-président Rudi Vervoort (PS), pressait sa collègue ministre Céline Fremault (cdH) de se ranger à son avis, qui, assurait-il, est partagé par les autres partenaires de la majorité régionale, dans le dossier des allocations familiales. La ministre en charge dudit dossier lui a opposé une fin de non-recevoir tout en insistant sur un point déjà relevé par Joëlle Milquet la semaine dernière, le cdH se montre plus ouvert qu'il n'y paraît sur l'idée de faire basculer tous les enfants dans le nouveau système à l'horizon 2019. Cependant, les humanistes s'accrochent à la volonté d'imposer un montant de base (ac-

cordé à chaque enfant) le plus élevé possible, du moins le plus proche possible des montants établis en Wallonie et en Flandre. Soit respectivement 155 et 160 euros par enfant. Le cdH campe sur un minimum de 150 euros alors que la discussion prévue jeudi au gouvernement devrait être reportée pour raisons d'agenda.

Aventure budgétaire

PS, sp.a, DéFI et Open Vld semblent s'être mis d'accord pour un modèle axé sur un montant de base moins élevé. Les libéraux flamands confirment le consensus évoqué par Rudi Vervoort. «*Tous les ministres bruxellois sont d'accord sauf le cdH*», dit le cabinet Vanhengel, ministre du Budget.

Au CD&V, également membre de la majorité régionale, le discours est toutefois plus nuancé. «*Nous ne voulons pas appartenir à un camp ou à un autre*, confie Paul Delva, chef de groupe au Parlement bruxellois. *Nous sommes attachés à une série de principes. D'abord, nous avons horreur de l'aventure budgétaire, le système doit donc être financable à court, moyen et long termes. Nous plaidons pour un montant de base relativement élevé, similaire à ce qui a été fixé dans les autres Régions...*» Le démocrate-chrétien ajoute que son parti «*éprouve quelques inquiétudes*» quant à l'accord de coopération que doit encore signer la Région de Bruxelles-Capitale avec les deux autres Régions. Le CD&V se dit encore d'accord avec la

suppression des rangs (les montants différents par enfant) et la mise en œuvre de correcteurs sociaux. Pour ce qui concerne le basculement, «*nous nous plaçons dans la ligne de l'accord du gouvernement qui préconise un système cohérent avec les deux autres Régions*», prévient le député. Le cdH trouve donc tout de même un allié néerlandophone dans ce débat où il apparaît isolé. Attention, le CD&V a «*bien lu*» les arrêts du Conseil d'Etat qui ont critiqué le basculement général choisi en Flandre et en Wallonie. Des avis aisément surmontables, prétend le cdH.

Un accord crédible

Du côté de la Ligue des familles, on précise ne pas être l'allié du cdH dans ce dossier (ce que les humanistes ne cessent de clamer). «*Nous avons participé activement, avec le gouvernement wallon, à l'élaboration du système qui a été avalisé par le PS et le cdH au sud du pays*», rappelle Delphine Chabbert secrétaire politique de la Ligue. À nom de son organisation, elle ajoute qu'aujourd'hui, l'important c'est d'aboutir à un accord politique crédible. La Ligue n'a pas du tout été associée à la démarche bruxelloise, «*nous n'avons pas accès aux chiffres et aux études, il est donc très difficile pour nous d'arrêter une position*» déplore Delphine Chabbert. Le basculement général? Un montant de base à 140 euros seulement? Elle ne ferme aucune porte, «*si cela peut favoriser un accord...*»